



Elaborer un avis sur les orientations stratégiques

PROGRAMME (1 JOUR)

→ L'information-consultation du CSE en pratique (rappel)

- Informations légales : quels documents ? Quand ? Comment ?
- La BDES, un document inévitable pour anticiper
- Délais préfix / Cadre négocié : dans quel cadre êtes-vous ?
- Recours aux expertises

→ Comprendre les différentes informations transmises par l'employeur et rendre un avis motivé

- Les informations transmises dans le cadre de la consultation sur les orientations stratégiques et leurs conséquences :
 - Quelques rappels sur la stratégie
 - Comment lire des informations dans ce cadre ?
- Anticiper sur les conséquences et proposer des alternatives sur :
 - L'activité, l'emploi, l'évolution des métiers et des compétences, l'organisation du travail, le recours à la sous-traitance, à l'intérim, à des contrats temporaires
 - La GPEC
 - Les orientations de la formation professionnelle
- La consultation du CSE sur les orientations stratégiques et leurs conséquences :
 - Rendre un avis motivé : pourquoi ? A qui est-il adressé ?
 - Comment rendre un avis : accompagnement d'un expert, travaux avec la commission santé, sécurité et conditions de travail

→ Diffuser et promouvoir l'avis du CSE

- auprès des salariés
- auprès des organisations syndicales dans le cadre des négociations sur la gestion des emplois et des parcours professionnels et la mixité des métiers

INFORMATION
CONSULTATION
OBLIGATOIRE

*Destinée aux élus
ayant déjà suivi la
formation initiale
« Les missions du CSE »*

Objectifs

- Mieux comprendre les informations et le cadre légal des consultations
- Elaborer un avis motivé et formuler des alternatives

